



# JOUY-LE-POTIER

Arrêté permanent du 2 juillet 2018 n°2018-07-02  
Mesures générales de Police Municipale



# La lettre municipale de JOUY LE POTIER

MARS 2019

## Interdictions...

## Obligations...

## Attention...



... de créer des nuisances



... de tenir votre chien en laisse et ramasser ses déjections.



... les feux de plein air sont tolérés selon la saison à condition de ne pas gêner le voisinage et veiller à la sécurité.



... de déposer des immondices, des végétaux... sur le domaine public.



... de jeter vos déchets, vos mégots, vos chewing-gum... dans les bacs prévus à cet effet.



... le stationnement est toléré sur les trottoirs à condition qu'il reste 0.80m pour les piétons.



... de se baigner sur tous les plans d'eau communaux.



... de couper votre végétation à l'aplomb de votre limite de propriété.



... de respecter les horaires prévus pour les travaux de bricolage.



**NON AUX LINGETTES  
DANS LES TOILETTES**

*Ainsi, si chacun applique ces mesures, qui ne sont que des règles de bienséance, nous pourrons tous circuler, se promener, habiter et vivre dans un village agréable, convivial et où il fait bon vivre.*



... Si vous voyez une situation, vous semble-t-il, anormale, appelez la gendarmerie ou votre référent de quartier.

## LE MOT DU MAIRE

Le 30 mars prochain, nous allons brûler Monsieur et Madame Hiver. Nul doute qu'aussitôt, le soleil omniprésent et les jours rallongeant, les ingrédients seront réunis pour accueillir avec optimisme le printemps.

Cette saison propice ne faillira encore pas aux travaux visant à améliorer votre quotidien, rue de Beaugency, rue du Chenil, puis sur les 14 kms de canalisation d'eau potable qui vont être changées, vous aurez l'occasion de voir l'évolution continue de notre collectivité.

Prochainement le vote du budget traduira, j'en suis sûr, une nouvelle fois la volonté des élus de poursuivre la modernisation de notre village sans alourdir la pression fiscale communale.

Le Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de Saint Laurent Nouan, comme partout, est étendu à un rayon de 20 kms. Jouy-le-Potier est donc inclus dans celui-ci et une enquête publique est consultable en Mairie jusqu'au 31 Mars. A l'issue de la signature du Préfet validant ce nouveau périmètre, des consignes vous seront données afin de mieux appréhender le risque éventuel.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 30 mars pour le départ en fumée de Monsieur et Madame Hiver.

Gilles BILLIOT.



## FÊTE DES BRANDONS—SAMEDI 30 MARS

Rendez-vous à 17h30 sur le Parking de l'école pour le défilé.

Brûlage de Monsieur et Madame Hiver aux Champs Bretons à 18h45.



Adjoint chargé de la communication : Pascal HERRERO - Responsable de la publication : Gilles BILLIOT  
Impression : Mairie de JOUY LE POTIER / Tirage : 700 exemplaires / Mars 2019

## TRAVAUX



Depuis quelques semaines, les pelleteuses et autres engins de chantier ont repris du service sur Jouy-le-Potier.

Rue de Beaugency, où l'aménagement de pistes partagées est en cours pour que les cyclistes et piétons avec ou sans poussettes puissent circuler en toute sécurité en étant physiquement séparés de la voie de circulation. Deux plateaux surélevés remplaçant les chicanes

seront installés à la demande et à l'emplacement voulu par les services du Département, propriétaire de cette voie. Ainsi, la circulation sera ralentie, des circulations douces spécifiques permettront d'accéder au bourg ou au parcours de santé en sécurité et le stationnement sera élargi. Gageons que cet ensemble, faisant suite à l'enfouissement des réseaux aériens et attendu de longue date, donnera satisfaction à tous.

L'enfouissement des réseaux aériens est en phase de finalisation et l'aménagement des trottoirs en pistes partagées est en cours rue du Chenil, qui sera reprofilée sur le même principe que la rue de Beaugency. Un petit giratoire franchissable sera créé au carrefour de la rue du Chenil et de la rue de Vignelles. Le réseau d'eaux pluviales sera également repris et le stationnement rematérialisé.

Par ailleurs, dans le cadre de la future construction de notre station d'épuration, une inspection totale du réseau d'eaux usées sera effectuée dans les prochaines semaines par test à la fumée.

## VEHICULES COMMUNAUX



Après plus de 21 ans pour le Fiat Ducato et 38 ans pour le Peugeot J9, de bons et loyaux services ces 2 véhicules communaux étaient arrivés à l'âge de la retraite. Les contrôles techniques de plus en plus exigeants ont eu raison de nos vieilles, mais ô combien utiles et efficaces, camionnettes. Elles ont été remplacées par un Citroën Jumper d'occasion récent et un Renault Kangoo électrique. Jouy-Le-Potier marquant ainsi sa préoccupation écologique en étant la 1ère Commune de la Communauté de Communes à s'équiper d'un tel véhicule, rechargeable sur une prise domestique.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### LE RETOUR DE STAR WARS .....

EXPOSITION OUVERTE AUX HEURES HABITUELLES DE LA BIBLIOTHEQUE  
DU 06 MARS AU 20 AVRIL 2019

DES LEGOS  
A GAGNER !!

L'étoile noire ou l'étoile de la mort



Hors série Faucon Millenium



Village des ewoks



Exposition réalisée en totalité à partir d'une collection personnelle

## BALAYAGE MÉCANIQUE DES CANIVEAUX

### BALAYAGE MECANIQUE DES CANIVEAUX

Le lundi 1er Avril et le Vendredi 14 Juin 2019  
Merci de les laisser libres



## MARCHÉ DE POTIERS

Le 10ème Marché de Potiers  
aura lieu  
les 8, 9 et 10 juin prochains!

Place de l'Église de 10h à 19h -

Entrée Gratuite

Venez nombreux!



MUTUELLE  
COMMUNALE



Rappel Mutuelle Communale

-30% sur les contrats

pour les seniors et travailleurs non salariés (TNS)

Et -17.50% pour les salariés





**VOUS AVEZ BESOIN D'UN SERVICE ?**  
**VOUS POUVEZ PROPOSER UN SERVICE**



Découvrez l'application gratuite **Campagnon**, lancée le 7 mars dernier.

Campagnon est une plateforme en ligne qui permet la mise en relation des particuliers et des professionnels, au sein d'un périmètre géographique défini, souhaitant proposer ou bénéficier de services de proximité (garde d'enfants, covoiturage, entretien de la maison, bricolage...). Elle est développée par l'Open Agrifood Initiatives en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes de Sologne et le Conseil Départemental du Loiret.

Son but est de valoriser la qualité de vie à la campagne.

Cette plateforme permet de poster ou de répondre à des annonces de besoins ou de services. La mise en relation est gratuite, il s'agit d'un service offert par la Communauté de Communes.

Concernant le paiement de la prestation : si le service est rendu par une entreprise, cette dernière établit un devis puis la facture correspondante. Si le service est rendu par un particulier, le prix de la prestation résulte d'une concertation et d'un accord sur un taux horaire. Le règlement se fait en chèque emploi-service (CESU).

La possibilité de coup de main ou service gratuit existe aussi.

Retrouvez tous les détails sur le site internet : [www.ccps.campagnon.fr](http://www.ccps.campagnon.fr)

**Allez vite vous inscrire pour rejoindre la communauté de service rural entres particuliers et/ou professionnels!**

Pour toute difficulté lors de l'inscription, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie.

### CILS EMPLOI

La prochaine permanence du CILS EMPLOI sera

**le Mardi 18 juin de 9h00 à 12h00 en Mairie**



### COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945**

Rendez-vous à 9h45 au cimetière pour également inaugurer le carré militaire et civil.



### CM2 - PROJET DE LOI

Notre classe a participé à un concours, Le Parlement des Enfants, qui consiste à rédiger une proposition de loi. Notre proposition de loi a pour objectif de prévenir les citoyens français des dangers liés à la surexposition aux écrans. A cette occasion, nous avons invité

Madame Rist, notre députée, à venir dans notre classe pour nous faire découvrir sa fonction et nous aider dans notre travail.

En retour, Madame Rist nous a invités à visiter l'Assemblée Nationale, où nous nous sommes rendus le vendredi 8 mars.

Les élèves de CM1-CM2 de l'école des Raboliots.



### REPAS DES ANCIENS



Le Dimanche 10 mars dernier, les seniors de la Commune étaient conviés à partager un moment de convivialité au Centre de Loisirs. Préparé par un traiteur de Chaumont sur Tharonne et servi par des élus, le repas a ravi les 70 convives. Comme toujours, les tables dressées avec goût par les Guernipis ont été très remarquées et tous les béné-

voles ayant participé à cette journée ont été remerciés. Toujours une bonne occasion de se retrouver et de partager des souvenirs, cette traditionnelle journée est très appréciée et a permis de mettre à l'honneur nos deux doyens nés à Jouy -Le-Potier , Monsieur BILLIOT Raymond 98 ans et Madame MALARD Thérèse beaucoup plus jeune puisque seulement 95 ans.





## CHALLENGE AVIROSE

Le challenge AVIROSE , s'est déroulé au stade CHARLÉTY à Paris le Samedi 9 février 2019 pour les femmes après un cancer du sein.

21 équipes de 4 femmes ( dont deux ayant un cancer du sein, en cours ou pas, de traitement) surmotivées pour donner le meilleur d'elles-mêmes et montrer que même après un cancer on peut pratiquer une activité physique intense.

L'équipe de Nadia Wassilieff, Kinésithérapeute exerçant au pôle santé de Jouy-Le-Potier, a terminé 6ème sur 21 avec 8min 53 sec à l'épreuve de l'Aviron Indoor au Championnat de France!



Une ambiance à la fois détendue, déguisée pour l'occasion et sérieuse, l'équipe a également remporté le 3ème prix déguisement avec leur équipe « Les Quatwomen ».

Un nouveau challenge aura lieu l'année prochaine, c'est pourquoi Nadia Wassilieff ouvre un créneau de cours d'activité physique d'endurance sur rameur à son cabinet entre midi et deux.



## PÊCHEUR JOVICIEN

La journée truites du 2 mars organisée par l'association "Le pêcheur Jovicien" a été un franc succès. Pourtant cette journée avait commencé dès 6 heures du matin sous une pluie battante, heure à laquelle les membres installent leurs matériels mais fort heureusement au fil des premières heures cette pluie a cessé, pour laisser la place à un ciel nuageux mais sec.

Dans ces conditions les pêcheurs ont fait de bonnes prises dont certaines qui dépassaient le kilo. La tombola a conquis de nouveau l'ensemble des participants puisque 42 tickets ont été vendus en une heure de temps pour 42 lots gagnés petits, moyens ou plus importants.

Cette année la restauration s'est développée par la vente de vin chaud, pour le midi des frites ont accompagné avec un réel succès les célèbres saucisses, andouillettes et boudins. Cette réussite est due en grande partie par le choix d'une équipe désormais composée de membres d'expérience et de 7 nouvelles personnes qui participent à l'évolution de l'association voulue par le président.

J-P. CHARDEYRON



## PANNEAU POCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, les élus ont le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Simple et gratuit, pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application **PanneauPocket** sur App Store ou

Google Play.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour plus de renseignements.



Disponible sur  
**App Store**

Disponible sur  
**Google play**



## ELECTIONS

ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES  
2019



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai prochain. Vous avez jusqu'au dimanche 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. La Mairie assurera une permanence le Samedi 30 Mars de 8h30 à 11h30. Vous pouvez également faire votre demande d'inscription sur la liste électorale, en ligne.

Le jour des élections, pensez à bien rapporter une pièce d'identité pour pouvoir voter! Carte nationale d'identité, Passeport, Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, Carte d'identité d'élus local (en cours de validité) avec photographie, Carte vitale avec photographie, etc.... Retrouvez la liste complète des pièces d'identité acceptées sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## CATASTROPHE NATURELLE

La commune a demandé son classement en catastrophe naturelle pour les rétractations de sols en 2018. L'accord éventuel sera donné peut-être vers mi-2019. Dès à présent, vous pouvez déposer votre dossier à votre assurance car après l'arrêté officiel, vous n'aurez que 10 jours pour le faire.

